

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes vous accompagne individuellement dans votre projet de création/reprise d'entreprise

Conscient de l'importance que revêt la préparation d'un projet de création/reprise d'entreprise, le réseau **des douze Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes se mobilise et vous propose un nouvel accompagnement individualisé : « Je lance mon projet »** en partenariat avec le Fonds Social Européen et le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes.

Contenu

La CMA du Puy-de-Dôme vous offre ainsi la possibilité de bénéficier **d'un diagnostic d'1h30 par un expert de l'entrepreneuriat et d'un accompagnement sur mesure** pour vous permettre de concrétiser votre projet de création/reprise d'entreprise. « Je lance mon projet » vous permet d'être accompagné dans la réalisation des différentes étapes indispensables pour créer votre entreprise, choix du statut juridique, méthodologie de l'approche commerciale, étude de marché, prévisionnel financier

Public concerné

Tout porteur de projet de création ou reprise d'entreprise artisanale situé en Auvergne Rhône-Alpes ayant déjà une idée de l'activité qu'il souhaiterait créer ou reprendre : demandeurs d'emploi indemnisés ou non, salariés, travailleurs non-salariés,...

Coût de la prestation

Cette prestation, co-financée par le Fonds Social Européen 2014-2020, le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et le réseau des CMA d'Auvergne Rhône-Alpes, **est entièrement gratuite pour les porteurs de projets.**

Modalités d'accès

Contactez le **Pôle Orientation Création** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme au **04 73 31 52 00**.

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen 2014- 2020, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et le réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

